L'Echo du CARIF ESPACE COMPETENCES

Juin 2012
N ° 1

L'Echo du CARIF

Une nouvelle publication thématique pour l'ensemble des professionnels et décideurs de la région.

Sylvette BELMONT
Directrice
du CARIF Espace Compétences

« La VAE , une forte mobilisation autour d'un processus exigeant ».

Vincent Merle, professeur au Cnam et président de l'Association nationale des Carif-Oref était l'invité du Séminaire régional « Les 10 ans de la VAE en PACA » organisé par le CARIF Espace Compétences le 25 mai dernier à Aubagne.
Dans son propos introductif, il a rappelé les réticences exprimées lors de la création de ce droit individuel, puis a réaffirmé l'exigence de ce dispositif et conclu sur la forte mobilisation des acteurs dans l'ingénierie pédagogique et financière.

Des réticences dans la mise en œuvre
Ce droit individuel à la validation des acquis de l'expérience bouscule d'une façon considérable les pratiques dans le champ de la formation initiale et continue, et suscite encore aujourd'hui des craintes : « *Vous allez dévaloriser les diplômes !* ». Or, dans la pratique, on constate que la VAE redonne du sens aux certifications professionnelles et que les conditions de délivrance des diplômes sont parfois plus rigoureuses que pour les autres modalités d'accès à la certification. Une autre réticence s'exprime par le fait que l'on va dissuader, détourner les individus de la formation. Là encore, on fait le constat que les personnes qui s'engagent en VAE, reprennent confiance en elles, éprouvent le sentiment d'être véritablement reconnues pour ce qu'elles savent faire, et que cela leur donne envie d'aller plus loin et de continuer en formation.

Un processus exigeant
Malgré une certaine fascination pour cette démarche, qui va à l'encontre de nos habitudes culturelles, les chiffres ne sont pas à la hauteur des ambitions. Pour autant, Vincent Merle nous invite à prendre conscience de plusieurs éléments qui relativisent la culture du chiffre et qui nous incitent à ne pas brûler les étapes : il faut prendre en compte l'ensemble de l'ingénierie mise en place, et les méthodes qui garantissent la valeur sociale et juridique du dispositif. Comprendre la rigueur de l'ingénierie, c'est accepter la lourdeur du dispositif car la VAE est et restera une démarche exigeante.

Au-delà du nombre de certifications délivrées, ce sont les avantages collatéraux de la VAE qui sont intéressants. Dans un métier, une branche professionnelle, ou une entreprise, l'engagement

de plusieurs personnes produit un effet sur le collectif de travail et redonne du sens à des démarches de construction de parcours. Une des réussites de la VAE tient au fait qu'elle répond aux préoccupations actuelles qui ne se résument pas au simple slogan : *« Formons-nous »*, mais qui inscrivent l'accès à la certification dans un processus de construction de trajectoires.

Une mobilisation qui ne faiblit pas
On a parfois attendu de la VAE qu'elle soit « la vitamine qui booste l'ensemble du système de formation professionnelle ». Pour Vincent Merle, la VAE n'est pas une vitamine mais plutôt un sucre lent qui continue à travailler le corps social de mille façons.
En effet, elle a permis de porter un regard différent sur les certifications, de repenser les référentiels, les pratiques d'entreprise ainsi que les processus d'apprentissage collectif.
Ces transformations sont le fruit de multiples coopérations, d'une envie de construire ensemble, de dialoguer sur cet objet de travail, malgré des univers professionnels différents.
Cette forte mobilisation est l'un des enseignements majeurs de ces 10 dernières années.

« La VAE n'est pas une vitamine mais plutôt un sucre lent qui continue à travailler le corps social ».

Le Dossier de l'Echo

Régis Guillemette
Chargé de mission

La parole à Vincent Merle
Les chiffres clé de la VAE
L'Echo du séminaire
Les enjeux de la CNCP

Les chiffres de la VAE en Provence Alpes Côte d'Azur

Les grandes tendances depuis 2003

52 500 personnes recevables

39 000 passages devant un jury

21 800 validations totales

15 000 validations partielles

64% des candidats ont une validation totale après le passage devant le jury

Dans le cadre de sa mission d'observatoire de la VAE, le CARIF Espace Compétence publie chaque année les résultats du dispositif en région, c'est ainsi que vous pouvez retrouver sur notre site www.espace-competences.org l'ensemble des données depuis 2003.

Le constat général qui est fait sur l'état des lieux du dispositif, fait apparaître une stagnation du nombre de candidats depuis 2008. Avec 5 000 candidats recevables chaque année, la région PACA se situe au 4e rang au niveau national.

En 2011, 10 000 candidats se sont inscrits dans des réunions d'information sur l'ensemble du territoire régional, 5 500 notifications de recevabilité ont été émises et 4 920 passages devant un jury ont été organisés.

Un candidat sur deux utilise le financement dédié à la VAE

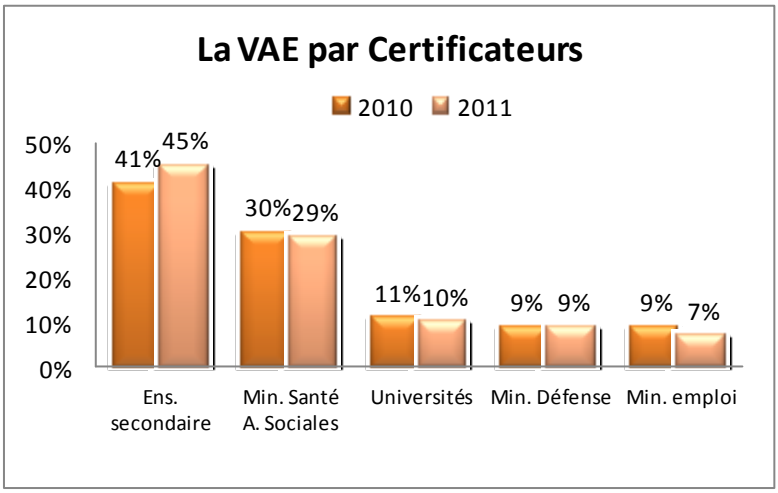

Sources : certificateurs
Collectées par le CARIF Espace compétences

Répartition 2011 des financements VAE en région PACA

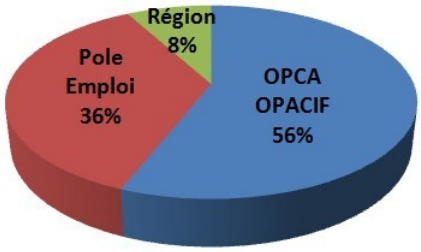

Sources : Pôle emploi, Région, OPCA et OPACIF
Traitées par le CARIF Espace compétences

64 % des candidats se voient délivrer leur certification en totalité, 26% d'entre eux obtiennent une validation partielle, 10 % quittent le dispositif sans aucune validation.

2 290 personnes ont bénéficié d'un accompagnement en VAE (hors secteur sanitaire et social). On constate également que depuis 2 ans, 1 personne sur 2 utilise le financement dédié à ce droit individuel.

Un regard porté sur le parcours du candidat et sur l'enjeu pour l'entreprise

Permettre l'expression des usagers de la VAE (candidats, chefs d'entreprise, OPCA, branches professionnelles) a été l'un des objectifs prioritaires de ce séminaire. En effet les différents témoignages ont permis d'éclairer les échanges et ont surtout permis d'engager une réflexion à moyen terme sur les enjeux du dispositif pour les prochaines années.

C'est ainsi que nous avons abordé la question de la sécurisation du parcours en validation des acquis de l'expérience, en répondant à plusieurs interrogations.
Comment permettre au plus grand nombre de s'inscrire dans cette démarche exigeante ? Comment les accompagner en prenant en compte leurs potentiels, mais également leurs craintes et leurs difficultés ? Comment conjuguer l'organisation pédagogique mise en œuvre avec les stratégies individuelles des candidats ?
La VAE devient un véritable processus et n'est plus simplement qu'une modalité d'accès à la certification.

« J'ai fait le choix de m'engager dans la VAE et d'y consacrer 3 ans ».

Témoignage d'une lauréate

Du côté des représentants de l'entreprise, les participants de la table ronde ont réaffirmé l'intérêt de la VAE dans les dynamiques de gestion des ressources humaines, car elle redonne du sens au travail, elle qualifie l'entreprise comme structure apprenante, elle dynamise les collectifs de travail, elle engage les branches professionnelles dans une redéfinition des métiers.

Beaucoup d'échanges et de réflexions que vous retrouverez dans les actes de ce séminaire et qui seront la base des futurs travaux du CARIF et des différents opérateurs du dispositif en région PACA.

Les enjeux à venir :

- La qualité de l'offre de service
- La professionnalisation des jurys
- La formation post-jury
- L'accompagnement renforcé

Retrouvez l'intégralité des travaux du séminaire dès septembre sur le site www.espace-competences.org

les 10 ans de la VAE en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'accompagnement en VAE
La nécessité de le rendre lisible et accessible au plus grand nombre

Pendant ce séminaire, a été présentée l'initiative de la Région, qui réunit l'ensemble des financeurs de la VAE (Pôle Emploi, DIRECCTE, OPCA, FONGECIF), pour définir un cadre facilitant l'accès à un accompagnement de qualité.

Ce travail fera l'objet dans les prochains mois d'une convention de partenariat pour une politique concertée en faveur du développement de la VAE.

Les Enjeux de la CNCP

Brigitte Bouquet, Rapporteur Général

Créé en 2002, le RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) fête également cette année ses 10 ans. Sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, il contient 6 920 fiches descriptives de chaque certification accessible par la voie de la formation initiale, continue ou par la VAE.

Le RNCP, un repère essentiel

La loi de 2002 a modifié considérablement le regard porté sur la certification professionnelle. A présent, l'ensemble des certificateurs construisent leurs diplômes selon une approche compétences. C'est un véritable changement de paradigme, car « le centre de gravité du diplôme » s'est déplacé du savoir aux compétences en lien avec l'activité professionnelle.

On peut faire ici le constat d'une montée en charge de l'offre de certification professionnelle, notamment pour les organismes privés et ceci pour plusieurs raisons : l'inscription au répertoire leur permet de capter plusieurs sources de financement. L'instruction des dossiers par la commission nationale, l'exigence du processus d'évaluation mise en place, l'évaluation de la performance du diplôme en terme d'insertion contribuent à une reconnaissance de la qualité de leurs offres.

« En 2011, le RNCP compte 6 920 fiches, dont 4 529 certifications enregistrées de droit et 2 391 certifications enregistrées sur demande »

On constate également un développement important de l'offre issue des branches professionnelles, avec aujourd'hui 170 CQP enregistrés au répertoire.

La Commission nationale de la certification professionnelle a également été désignée en application de la loi de 2002, comme référent national pour la coordination du Cadre Européen des Certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. L'une de ses missions porte sur la mise en cohérence entre le cadre européen et la nomenclature française de 1969.

C'est bien ici la question des équivalences entre certifications au niveau européen qui est posée car celles-ci devront évoluer pour faciliter les parcours de mobilité en Europe.

Le séminaire organisé par le CARIF, c'est:

200 professionnels présents,
3 tables rondes, 10 témoins,
25 intervenants , 3 conférences, un réseau de partenaires.

en partenariat avec :

L'Echo du CARIF
Direction de la publication :
Sylvette Belmont
Juin 2012
Retrouvez le CARIF :
www.espace-competences.org
www.emploiformationpaca.org
N°vert : 0800 600 007